

## Conseil d'école du mardi 8 novembre 2017

### Présents :

- Mmes Burcklé, Hecht, Donadel, Michel, Vierling, Bour enseignantes
- Mmes Leser, Rudolf, Mr Larchères représentants de parents d'élèves
- Mme Machwate, élue, représentante de la municipalité

### I. Elections des représentants de parents d'élèves :

Le taux de participation à ces élections a été de 37.68% (Contre 41.75% en octobre 2016)

La liste présentée par Mmes Boudaud, Liess, Koch, Leser, Rudolf, Mr Larchères a obtenu 72 voix, 100% des suffrages exprimés, ce qui donne 4 postes de « titulaire » et 2 de « suppléant ».  
(6 bulletins blancs ou nuls)

Les parents pourront joindre les représentants élus pour transmettre leurs remarques ou points qu'ils aimeraient voir aborder lors des conseils d'école à l'adresse [parents.ecolematernellecentre@gmail.com](mailto:parents.ecolematernellecentre@gmail.com).

### II. Effectifs :

A l'heure actuelle, l'école accueille 109 enfants, dont 36 grandes sections, 42 moyennes sections, 31 petites sections, répartis ainsi :

- Classe de Mmes Burcklé et Hecht : 10 PS bilingues-18 GS bilingues
- Classe de Mmes Burcklé et Michel : 7 PS bilingues -20MS bilingues
- Classe de Mmes Vierling et Michel : 14 PS et 12 MS
- Classe de Mmes Donadel et Bour : 18 GS et 10 MS

### III. Projet d'école

En fin de deuxième année, ce projet d'école a une durée de vie de trois ans.

Il part sur des indicateurs précis mettant en évidence les points à travailler pour l'amélioration des résultats de nos élèves dans le cadre des programmes de maternelle 2015 et tend à la maîtrise pour chaque élève du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

9.37% en mars 2015 des élèves de GS de l'école ne maîtrisaient pas pleinement les règles d'un échange oral organisé (13.72% en juin 2016 sur l'école, 16.22% en juin 2017),

12.5% en mars 2015 de GS ne prenaient pas d'initiative au sein du groupe classe dans le cadre d'un projet collectif (13.72% en juin 2016 sur l'école, 10.81% en juin 2017).

**L'objectif relatif à ces indicateurs est de développer la coopération en amenant l'élève à partager des tâches, à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Actions mises en place :**

- Faire évoluer le tableau des responsabilités en fonction des besoins de la vie de la classe
- Mettre en place des ateliers communs à des élèves de niveau hétérogène pour provoquer la coopération, le tutorat entre les élèves

30% en mars 2015 des élèves avaient bénéficié d'une aide pédagogique complémentaire (APC) afin d'améliorer leur attention, leur concentration (9.32% en 2015- 2016, 11% en 2016-2017), seuls 78.12% en mars 2015 des élèves de GS étaient capables de se concentrer pleinement sur une tâche (collective ou

individuelle) (74.50% en juin 2016, 83.78% en juin 2017), ce qui a motivé le deuxième objectif du projet d'école : **développer l'attention et la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective.**

. **Actions mises en place :**

-Développer les plages de moments d'écoute (d'histoires sans illustration, de morceaux musicaux, d'univers sonores, d'autrui)

-Mener des séances de réinvestissement en autonomie sur des notions acquises

Enfin, 14.54 % en mars 2015 des élèves avaient bénéficié d'une APC sur le développement de la prise de parole, l'amélioration de leur syntaxe et de leur lexique (9.32% en 2015- 2016, 10.09% en 2016-2017). 6% en mars 2015 des élèves de GS ne maîtrisaient pas « toujours » les outils de base du langage, (3.92% en juin 2016 et 0% en juin 2017), 8 % en mars 2015 des élèves avaient du mal à prendre la parole au sein d'un groupe (7.62% en juin 2016, 11.92% en juin 2017) .

Le dernier objectif du projet d'école 2015-2018 vise **le développement de la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions d'écrits.**

. **Actions mises en place :**

-Création d'un petit journal de la classe ou d'un cahier de vie contenant des articles dictés à l'adulte pour rendre compte de la vie de la classe

-Mise en place de débats oraux organisés pour élaborer les règles de vie communes à la classe, à l'école

L'évolution des indicateurs est à relativiser car les groupes d'élèves fluctuent d'une année à l'autre. Des progrès sont toujours notés entre septembre et juin, ce qui illustre l'efficacité des actions menées.

Un besoin fort est cependant à souligner sur la non capacité de 16.22% des élèves de GS à respecter les règles d'un échange oral organisé. Les élèves prennent par contre davantage d'initiatives au sein d'un projet collectif.

Les actions seront donc à poursuivre en 2017-2018.

#### **IV. Règlement scolaire : rappels des Horaires :**

Ils ont été communiqués avant cette rentrée.

LES MESURES LIEES AU PLAN VIGIPIRATE RENFORCE FERONT L'OBJET D'UN RAPPEL VIA LE CAHIER DE CORRESPONDANCE DES ENFANTS.

Les membres du conseil approuvent ces mesures rajoutées au règlement scolaire de l'école et la nécessité de les respecter pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'école.

#### **V. Remerciements à la municipalité (entretien de l'école et subventions accordées en 2017)**

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient la municipalité de La Wantzenau pour :

-l'attribution d'une subvention pour financer les médailles des élèves dans le cadre des mini-olympiades  
- l'attribution d'une subvention annuelle de 6 euros par élève dans le cadre d'une sortie pédagogique  
-l'attribution d'une subvention « Babygym » pour les six séances de la classe des petits-moyens de Mme Vierling

-l'attribution d'une subvention pour l'achat des maeneles dans le cadre de la Saint-Nicolas

-l'installation d'une alarme spécifique PPMS attentat-intrusion

-l'installation d'un interphone et une ouverture automatisée du portail

-l'installation de stores dans le bureau

- la confection d'étagères aux vacances de la Toussaint dans la classe de Mme Donadel, aux vacances d'été dans les classes de Mmes Burcklé, Hecht et Michel
- l'entretien régulier de l'école (réparations diverses, entretien du jardin, de la cour, du préau, du potager)
- l'équipement en ordinateurs et imprimante, ce qui permet aux enseignantes de préparer leur classe sur place hors temps scolaire, et l'installation d'une table de travail dans le bureau pour ces postes.
- un budget supplémentaire de fonctionnement, budget spécifique aux cartouches d'encre nécessaires pour imprimer un exemplaire des travaux donnés aux élèves
- le spectacle culturel de fin d'année pour les élèves (cette année spectacle de magie)

## **VI. PPMS (Plan de mise en sécurisation de l'école face aux risques divers (et mesures mises en place et à venir)**

### Demands faites par l'école concernant le risque « intrusion de type attaque terroriste » :

- portails donnant sur les jardins jouxtant l'arrière de l'école (demande réitérée)

### Réponses apportées par la municipalité :

- La demande concernant l'installation de portails donnant sur les jardins jouxtant l'école ne peut aboutir, l'accès souhaité débouchant sur des propriétés privées.

## **VII. Projet de classe faisant appel à la participation des parents**

A partir du mois de janvier sera mis en place dans toutes les classes un projet cirque (*qui au préalable ne doit pas être dévoilé aux élèves car son lancement se fera sous le biais d'énigmes*).

Ce projet comportera entre autres des animations sous forme d'ateliers de motricité et d'arts plastiques, animations menées sur six journées centrales pour lesquelles nous ferons appel à des parents volontaires afin d'encadrer des groupes d'élèves, les mener d'un atelier à un autre.

Un mot dans le cahier de correspondance vous précisera ultérieurement les modalités d'accompagnement de ces groupes.

Ces journées d'atelier autour du thème du cirque auront lieu les mardi 16 janvier, jeudi 22 et vendredi 23 février, jeudi 29 mars et mardi 4 avril et s'achèveront par un spectacle le mardi 4 avril à 20h.

Nous remercions par avance les parents qui se porteront volontaires pour nous aider à encadrer les élèves.

## **VIII. Spectacles, sortie, cycle Baby-Gym, mini-olympiades**

- Spectacle de magie offert par la municipalité le mardi 19 décembre au matin
- Une séance au cirque
- Les séances autour du projet cirque
- Six séances de Baby Gym en période 5 pour la classe des petits-moyens monolingues
- Mini-olympiades fin mai ou début juin

## **IX. Bilan de la coopérative générale**

Sur les 22 euros de cotisation annuelles par élève, 2,25 euros/ élève sont dépensés en cotisation OCCE obligatoire couvrant les coopérateurs lors des activités dites facultatives (celles payantes ou sortant du cadre des horaires scolaires). Le reste est redistribué entre les classes afin de couvrir des dépenses en feutres, matériel

spécifique de travaux manuels, (cadeaux des fêtes des mères, pères, chocolats pour Pâques, réalisation pour Noël), jeux pédagogiques pour la classe).

Les fonds récoltés lors de la dernière kermesse (1263.74 euros) serviront à l'achat de matériel de motricité, petits vélos, livres de BCD.

### **X. Informations relatives au nouveau groupe scolaire**

Les travaux débiteront bientôt, après la phase de fouilles archéologiques.

Ce nouveau groupe scolaire composé d'une partie maternelle et d'une partie élémentaire devrait accueillir les élèves dès la rentrée de septembre 2019.

L'école maternelle du Woerthel, pour laquelle des travaux de rénovation sont actuellement engagés continuera à accueillir une partie des élèves de maternelle.